

## L'U2P salue l'élection du Bureau de CMA France et souhaite plein succès à ses membres

À la suite des élections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'octobre 2021, les présidents nouvellement élus des CMA de Région et des Chambres de niveau départemental se sont réunis en Assemblée générale le 8 décembre afin d'élire le Bureau de CMA France.

**Dominique Métayer**  
Président de l'U2P

Conformément à la large victoire acquise par les listes U2P « La Voix des Artisans » dans les territoires, l'ensemble des candidats présentés par l'U2P au Bureau de CMA France ont été élus.

L'U2P félicite les membres du Bureau pour leur élection et apporte tout son soutien à Joël FOURNY qui présidera CMA France pendant les cinq prochaines années.

### **Collaboration étroite**

L'U2P travaillera étroitement avec CMA France et les CMA de région, afin d'assurer un service de proximité à tous les artisans de France et en vue de promouvoir l'artisanat comme secteur économique de premier plan. Je félicite les nouveaux élus consulaires et salue leur dévouement au service de l'artisanat. L'U2P, dont ils sont issus, sera à leurs côtés pour les accompagner dans leurs missions tout

**« Je félicite les nouveaux élus consulaires et salue leur dévouement au service de l'artisanat. L'U2P, dont ils sont issus, sera à leurs côtés pour les accompagner dans leurs missions. »**

au long de leur mandat : assurer aux artisans un haut niveau de service en complémentarité avec les organisations professionnelles, garantir une gestion efficace des chambres de métiers et de l'artisanat, œuvrer au rayonnement de l'artisanat, simplifier le quotidien des chefs d'entreprise, soutenir l'entrepreneuriat, encourager un aménagement du territoire propice aux activités de proximité, promouvoir l'apprentissage et pérenniser un réseau consulaire qui soit propre aux artisans afin de répondre à leurs besoins spécifiques. ●



### La composition du Bureau de CMA France pour la mandature 2022–2026

- Président : Joël Fourny (U2P-CNAMS)
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : Laurent Rigaud (U2P-CGAD)
- 2<sup>e</sup> Vice-Président : Joseph Calvi (U2P-CAPEB)
- 3<sup>e</sup> Vice-Président : Fabienne Munoz : U2P-CNAMS)
- Trésorier : Gérard Bobier (U2P-CAPEB)
- Trésorier adjoint : Yannick Mazette (U2P-CGAD)
- Secrétaire : Michel Aoustin (U2P-CGAD)
- Secrétaires adjoints : Emmanuel Poyen (U2P-CNAMS), Christophe Richard (U2P-CAPEB), Gérard Gomez (U2P-CNAMS), Isabelle Guillaud (U2P-CGAD) et Fabienne Lepoittevin (U2P-CAPEB).

### **Europe**

SMEunited renouvelle son Bureau et élit son Président **page 2**

### **Paritarisme**

La représentativité de la CAPEB réaffirmée, l'action de l'U2P confortée **page 2**

### **CPRIA**

10 ans de dialogue social dans l'artisanat **page 3**

### **Gouvernement**

L'U2P souhaite que le successeur d'Alain Griset poursuive son action et le travail engagé **page 3**

## SMEunited renouvelle son Bureau et élit son Président

L'Assemblée générale de SMEunited s'est réunie le 9 décembre 2021. Elle a procédé à cette occasion à l'élection de son nouveau Président et au renouvellement des membres de son Bureau.

C'est le Finlandais Petri Salminen, dont la candidature avait reçu le soutien de l'U2P, qui accède à la Présidence de SMEunited pour deux ans.

Prenant la parole au terme du vote, M. Salminen a notamment rappelé la situation à laquelle les petites et moyennes entreprises étaient aujourd'hui confrontées, et la nécessité de créer un envi-



ronnement dans lequel les TPE et PME peuvent innover, investir et créer des emplois. Il a égale-

ment souligné l'importance pour les plus petites entreprises de voir proposer des dispositifs adaptés pour mener à bien leur transition écologique et numérique. Dominique Anract et Joël Fourny, respectivement au titre de l'U2P et de CMA France, ont été élus Vice-Présidents et siègeront donc au sein du Bureau de l'organisation.

SMEunited (UEAPME jusqu'en 2018) est une organisation patronale reconnue et un partenaire social européen. Elle agit au nom de l'artisanat et des PME dans le dialogue social européen et dans les discussions avec les institutions de l'UE.

SMEunited compte environ 70 organisations membres issues de plus de 30 pays européens. ●

## La mesure de l'audience patronale consacre la représentativité de la CAPEB et conforte l'action de l'U2P pour que le nombre d'entreprises adhérentes soit mieux pris en compte

Le Haut-Conseil du Dialogue social (HCDS) s'est réuni le vendredi 10 décembre, en particulier pour examiner les arrêtés de représentativité concernant les organisations patronales du bâtiment.

Dans l'attente de la publication des textes officiels, la CAPEB (membre de l'U2P) s'est d'ores et déjà félicitée des résultats. Elle est forte de 54 042 entreprises adhérentes sur le champ des entreprises comptant jusqu'à dix salariés (soit 63,49 % des entreprises syndiquées de ce champ) et 3 084 entreprises adhérentes de plus de dix salariés (soit 19,03 % de cette catégorie d'entreprises). En nombre de salariés, le poids de la CAPEB est ainsi reconnu, à 50,8 % dans le champ des entreprises jusqu'à dix salariés et

10,49 % sur celui des entreprises de plus de dix salariés.

La CAPEB ressort donc comme majoritaire sur le champ des entreprises jusqu'à dix salariés, tant en nombre d'entreprises adhérentes qu'en nombre de salariés des entreprises adhérentes. Une représentativité très nette qui lui permet d'obtenir un droit d'opposition sur ce champ.

Cette avancée conduira à prendre en compte de façon beaucoup plus systématique l'intérêt des plus petites entreprises dans les négociations paritaires, trop souvent bafoué par les représentants des grandes entreprises.

L'U2P espère que ces résultats seront rapidement confirmés officiellement. Elle félicite la CAPEB de la mobilisation sans faille de son réseau pour cette victoire, et continuera à revendiquer une évolution des règles de calcul de la représentativité patronale afin de parvenir à une mesure plus équitable et plus juste.

Celle-ci donne aujourd'hui un poids disproportionné au nombre de salariés des entreprises adhérentes par rapport au nombre d'entreprises adhé-



Halfpoint / Adobe Stock

rentes, ce qui conduit à favoriser les organisations représentant un petit nombre de très gros employeurs.

L'intérêt des grandes entreprises éclipse ainsi celui des entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, qui sont pourtant plus de trois millions en France.

Il importe en outre que soit mis en place un droit d'opposition symétrique permettant aux organisations patronales regroupant le

plus grand nombre d'entreprises d'en disposer tout autant que les organisations patronales regroupant le plus grand nombre de salariés au sein de leurs entreprises adhérentes.

L'U2P et ses organisations membres vont ainsi poursuivre sans faillir leur mobilisation pour une représentativité plus juste des entreprises de proximité et une meilleure prise en compte de leurs spécificités par les pouvoirs publics et dans le dialogue social. ●

**La CAPEB ressort majoritaire sur le champ des entreprises jusqu'à dix salariés, tant en nombre d'entreprises adhérentes qu'en nombre de salariés des entreprises adhérentes. Une représentativité très nette qui lui permet d'obtenir un droit d'opposition sur ce champ.**

## 10 ans de dialogue social dans l'artisanat

Après une journée placée sous le signe du bilan et de la réflexion, les 5 organisations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO d'une part, et l'U2P d'autre part ont pris de nouveaux engagements pour les années à venir.



Nées d'une initiative paritaire, les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat (CPRIA), ont fêté le 8 décembre leurs 10 ans. Elles ont ouvert la voie aux professions libérales, qui ont créé en 2012 les Commissions Paritaires Régionales des Professions Libérales (CPR-PL).

Cette initiative paritaire a été généralisée en 2015 par la loi Rebsamen qui a instauré les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI). Lors de cette Réunion Nationale les représentants des organisations signataires de l'accord du

12 décembre 2001 relatif au développement du dialogue social dans l'artisanat ont salué le travail accompli par les membres des CPRIA tout au long de cette décennie. Il ont également salué l'activité des CPRIA lors de la crise sanitaire tant dans l'aide qu'elles ont pu apporter aux entreprises artisanales et à leurs salariés que dans les actions qu'elles ont menées dans ce contexte inédit.

Ces échanges ont également permis de mettre en exergue les axes d'améliorations pour les années à venir, qui contribueraient à accroître leur visibilité et la connaissance de leurs actions, tant de la part des salariés ou des chefs d'entreprise que des pouvoirs publics. Les organisations se sont engagées à poursuivre leurs travaux et actions notamment en matière de qualité de vie au travail, conditions de travail et prévention des risques, de qualité de l'emploi, d'égalité femmes-hommes, de formation, d'activités sociales, culturelles et sportives (notamment



Philippe Chagnon, Cocktail Santé / U2P

**Inès Minin (CFDT), François Hommeril (CFE-CGC), Pierre Jardon (CFTC), Angeline Barth (CGT), Michel Beaugas (CGT-FO) et Jean-Christophe Repon (U2P) à l'occasion de la 9<sup>e</sup> réunion nationale des CPRIA.**

avec le dispositif PROXIMEO), tout en tirant les enseignements du passé avec le volontarisme d'une dynamique réaffirmée. Les enjeux environnementaux et les mutations technologiques et économiques seront également au cœur des travaux à venir

Les représentants des cinq organisations syndicales de salariés

et de l'U2P ont réaffirmé l'intérêt du dialogue social et de son volontarisme au service des salariés des entreprises artisanales et les chefs d'entreprise – intérêt d'autant plus mis en lumière dans le contexte actuel de crise sanitaire – et ont également souligné la nécessité d'une démocratie sociale de proximité. ●

## L'U2P souhaite que le successeur d'Alain Griset poursuive son action et le travail qu'il avait engagé

L'U2P a pris acte le 8 décembre de la démission d'Alain Griset à la suite de la décision de justice à son encontre. Pendant les 18 mois où il a été ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des PME, il a constamment fait preuve de pragmatisme en prenant soin d'écouter les représentants des entreprises avant de prendre les décisions adaptées.

Ce sens de la concertation a été particulièrement utile dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et économique, mais également pour élaborer, avec le soutien du Président de la République et du Premier ministre, le plan pour les indépendants. Ce plan, qui est en cours d'examen au Parlement, représente une réforme historique pour les 3 millions de travailleurs indépendants.

Dans ce contexte, l'U2P a accueilli avec satisfaction le maintien d'un ministère dédié aux Petites et Moyennes Entreprises, ainsi que la

nomination de Jean-Baptiste Lemoyne à cette fonction, qui vient s'ajouter à ses précédentes responsabilités en tant que secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie.

Il n'y a pas de temps à perdre d'ici aux prochaines élections pour favoriser la croissance des PME et des TPE.

L'U2P sera l'interlocuteur privilégié du nouveau ministre pour atteindre cet objectif en particulier en direction des artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux. ●



Bobbysano / Wikimedia Commons

**Jean-Baptiste Lemoyne prend la suite d'Alain Griset au poste de ministre délégué chargé des PME.**



## Brèves

**Les artisans du bâtiment reprennent confiance.** La CAPEB (artisanat du bâtiment, membre de l'U2P) et Batiactu ont dévoilé les résultats de leur baromètre 2021 sur l'activité, l'innovation et les pratiques professionnelles des entreprises artisanales, fruit d'une enquête nationale menée auprès des adhérents de la CAPEB. Après une année marquée par la crise sanitaire, les artisans du bâtiment renouent avec la confiance en 2021 : 77 % d'entre eux se déclarent optimistes dans le maintien de l'activité pour les mois à venir. Cette période a néanmoins profondément bousculé leurs pratiques professionnelles, notamment en matière de numérique. La plupart des professionnels du bâtiment interrogés déclarent ainsi avoir adopté de nouveaux comportements tels que l'achat en ligne auprès de leurs fournisseurs habituels, la dématérialisation des contrats et l'emploi de nouvelles solutions numériques. Retrouvez les résultats détaillés de cette enquête sur [www.capeb.fr](http://www.capeb.fr).

**L'U2P s'associe au Manifeste pour des ruralités vivantes.** Historiquement, les territoires, notamment ruraux, ont joué un rôle structurant pour la France. Ils connaissent depuis une dizaine d'années un regain d'attractivité : 80 % des communes rurales connaissent maintenant un essor démographique. Aujourd'hui, les Français expriment de nouvelles aspirations. En effet, le souhait de penser et de consommer local, la volonté de vivre plus près de la nature pour bénéficier d'un équilibre personnel harmonieux, l'installation progressive du télétravail renforcent l'attractivité des

territoires ruraux. Lieux d'accueil recherchés pour le développement de projets, tant professionnels que personnels, les territoires ruraux deviennent le fer de lance des ambitions stratégiques d'avenir de la France. C'est dans ce cadre que l'U2P, aux côtés de 35 autres organisations, dont la CGAD et l'UNAPL, s'est associée à la réflexion initiée par la FNSEA pour aboutir à 10 propositions en faveur de ruralités vivantes : faciliter l'installation et la transmission d'entreprises en milieu rural ; revitaliser le tissu industriel, agricole, libéral commercial et artisanal des zones rurales ; consolider les groupements d'employeurs au niveau des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ; renforcer le lien entrepreneurs/territoires ; offrir des ouvertures de marchés et des opportunités économiques ; redonner du souffle au commerce local et développer des espaces de coopération ; faire des entreprises rurales des moteurs de la neutralité carbone nationale ; revitaliser les centres-bourgs ; développer des projets de territoire, et enfin fédérer les habitants pour co-construire.

**La Dares et la Depp publient une étude relative à l'insertion des apprentis de niveau CAP à BTS.** Dans leur étude parue le 9 décembre dernier, les deux organismes soulignent que si l'entrée dans la vie active a été plus difficile dans les secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires, notamment l'hôtellerie-restauration, une majorité de jeunes (61 %) est en emploi six mois après sa formation, dont plus de la moitié en CDI. Des chiffres qui confirment la pertinence de ce mode de formation malgré un environnement économique complexe. ●

## Agenda

### 1<sup>er</sup> décembre

Participation du Président de l'U2P et des Vice-Présidents Joël Mauvigney et Laurent Munerot à la séance de lancement des Assises du Commerce en présence notamment du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire, et du ministre délégué chargé des PME, Alain Griset.

### 3 décembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P au congrès annuel de l'UNAPL (professions libérales, membre de l'U2P).

### 8 décembre

Réunion des nouveaux présidents U2P des CMA de région et des chambres de niveau départemental, en amont de l'Assemblée générale de CMA France.

9<sup>e</sup> réunion nationale des CPRIA, à Paris, en présence du Président et du Secrétaire général de l'U2P.

### 13 décembre

Réunion du Conseil national de l'U2P

### 16 décembre

Réunion bilatérale du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Élisabeth Borne.

### 6 janvier

Réunion du Bureau de l'U2P.

### 15 janvier

Participation du Président de l'U2P à une réunion du Comité d'Organisation WorldSkills Lyon 2024, à Lyon.

### 20 janvier

Réunion du Conseil National de l'U2P.

## Sur les réseaux sociaux

Nouveau record de contrats d'apprentissage en 2021. Bravo aux #entreprises de #proximité qui forment la moitié des alternants du pays et merci au @gouvernementFR d'avoir répondu à la demande de l'U2P de prolonger les aides.

TWITTER — @U2P\_FRANCE — 10 DÉCEMBRE 2021



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 15 décembre 2021

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | [u2p@u2p-france.fr](mailto:u2p@u2p-france.fr) | [u2p-france.fr](http://u2p-france.fr)

Directeur de la publication : Dominique Métayer | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

### CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

### CGAD

Confédération Générale de l'Artisanat des Métiers en Détail

### CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

### UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

### CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage